



## **Compte-rendu du Bureau de l'ASRDLF du 3 juin 2020**

Présents : Lourdes, Guy, Fabienne ; Bruno, Dominique  
Excusé : Pascal

### 1. Candidatures aux élections du CA

La période de mise en candidature pour 9 postes au CA était ouverte du 8 mai au 1<sup>er</sup> juin. La majorité des personnes dont le mandat au CA arrivait à échéance avait déjà atteint la limite de deux mandats de neuf ans fixée par les statuts de l'Association et donc ne se sont pas représentées. Neuf personnes se sont portées candidates. La majorité de ces candidatures (8) provenait de personnes qui ne sont pas déjà présentes au CA mais une partie avait déjà présenté leur candidature en 2017. Comme le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à combler, les électeurs pourront voter par oui ou non pour chaque candidat.

### 2. Présentation du bilan moral et bilan financier

Suite à l'impossibilité de tenir une rencontre du CA et une assemblée générale en présentiel en juillet, le Bureau soumettra le bilan moral et le bilan financier de l'Association pour approbation par voie électronique. L'envoi de ces deux bilans aux membres du CA dans sa nouvelle composition est prévu pour début juillet et, à la suite à l'approbation du CA, les bilans seront soumis ensuite aux membres de l'AG, à nouveau électroniquement.

### 3. Prolongement du mandat du Bureau

Suite à la décision du CA de tenir les élections pour un nouveau bureau en février 2021, l'actuel Bureau devra poursuivre son mandat pour quelques mois. Le Bureau fera appel aux anciens présidents de l'Association qui pourront cautionner les décisions prises lors de ce mandat prolongé. Les quatre anciens présidents seront invités à participer aux rencontres du Bureau. Pour ne pas compromettre la possibilité de trouver des dates qui conviennent à tout le monde, le Secrétaire général veillera à ce qu'au moins deux des anciens présidents soit présent à chaque rencontre.

### 4. Cotisations des membres

Comme la plupart des membres de l'Association payent leur cotisation au moment de s'inscrire au colloque annuel et que ce dernier n'aura pas lieu cette année, il est important de rappeler aux membres l'importance de payer leur adhésion. Des brèves et des rappels aux membres seront envoyés périodiquement au cours de 2020.

Puisque les directives sur le site concernant les différentes modalités de paiement sont plus ou moins claires, il faudra s'assurer de bien clarifier le tout pour faciliter la démarche d'adhésion des membres. Chaque membre du Bureau est invité à transmettre ses remarques, en réglant sa cotisation. Les demandes de changement groupées seront alors envoyées à la webmaster.

### 5. Soutien aux événements

Considérant que les recettes de l'Association seront très probablement moins importantes en 2020 et l'incertitude sur l'évolution de la situation, le Bureau a convenu de ne pas faire un second appel en 2020 pour le soutien aux manifestations scientifiques.